— **Le 16e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1879 par la ville de Bruxelles, a eu lieu le samedi 24 décembre. Voici les numéros primés :**

N° 376207 remboursable par 25,000 francs.
N° 107760 par 2,500 francs.
N° 110940 par 500 francs.
Numéros 72400—402234 chacun par 250 fr.
Numéros 100067 — 268922 — 311869 — 357922 — 396270 — 429999 — 478443 — 482066—521357—617025 chacun par 150 francs.

— **Thouars.** — Un crime odieux a été commis à Thouars. Le sieur Vailly, qui passe pour un avare, était menacé de mort, par ses deux fils, François et Joseph, parce qu'il leur refusait de l'argent. François Vailly, après avoir sommé une dernière fois le vieillard de lui donner une certaine somme, l'a frappé de deux coups de rasoir à la gorge. Joseph a assisté impassible à cette scène. Les deux frères sont arrêtés; on espère sauver la victime.

Elsloo.— Le 23 décembre un affreux malheur est arrivé dans le village d'Elsloo. Les époux D... quittèrent la maison dans l'après dînée pour aller travailler dans le bois, et abandonnèrent, comme d'habitude, leurs trois enfants enfermés dans la chambre. Quand les époux rentrèrent à la nuit tombante, une odeur infecte se dégageait de la chambre, la porte donnait contre un obstacle, qui, n'était autre que les ossements à demi-carbonisés du second de leurs enfants, un charmant petit garçon de trois ans. L'aîné qui en compte cinq, était endormi, ainsi que le plus jeune, la tête cachée dans les couvertures.

— **Anvers.** — On écrit d'Anvers : Avant-hier, une lettre comminatoire a été mise dans la boîte aux lettres de Mme De Belder, rentière à Borgerhout, dans laquelle on la menace d'incendier sa maison si elle ne dépose pas, dans les cinq jours, une somme de 1,000 fr. dans le cimetière de Deurne. On suppose que la letire a été écrite par un enfant. La justice est avertie.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 28 décembre 1881.

A Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Monsieur,

Nous venons vous présenter nos remerciements pour le bienveillant concours que vous nous avez prêté relativement à la tombola de bienfaisance que nous avons organisée dans l'estaminet du *Galon-d'Eau*. Nous savons que l'on ne frappe jamais en vain à la porte de votre journal lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre, et nous étions sûrs d'un bon accueil chez vous.

Nous vous prions de nous rendre encore un service en remerciant par la voie de votre journal les personnes généreuses qui ont répondu à notre appel en faveur d'une infortune.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les Organisateurs,
De la Tombola du Galon d'eau.

P.-S. — Une personne charitable vient de compléter les 800 francs.

FAITS DIVERS

— La représentation organisée par la presse parisienne, au profit des incendiés de Vienne a eu lieu hier à l'opéra avec un plein succès. La recette s'est élevée à plus de 70,000 francs.

— C'est demain 29 que le banquet de la Société de protection mutuelle des commis-voyageurs aura lieu, sous la présidence de M. Brisson, député, à l'hôtel Continental. Des députés et des conseillers municipaux de Paris assisteront au banquet.

— L'assemblée générale des membres de la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce a eu lieu hier soir à neuf heures à l'hôtel des chambres syndicales, rue de Lancry.

Etaient présents au bureau : MM. Ch. Mallet, président, Carton et Rolland, vice-présidents, Bret, secrétaire général, Allard, trésorier, Chauson, secrétaire, Dussaux, archiviste.

Le président a donné lecture du rapport résumant les actes du Conseil d'administration pendant l'année 1881. Il a annoncé aux sociétaires que la commissmission d'initiative et d'études, composée de MM. Mallet, Carton, Bret et Chauson, a jeté les bases d'une organisation d'un syndicat des voyageurs de commerce. Cette organisation projetée sera réalisée dès que le Parlement aura voté la loi sur les syndicats professionnels. La société de protection mutuelle des voyageurs de commerce accorde des secours aux voyageurs malades, leur procure des soins, vient en aide à leurs familles et pourvoit à leurs funérailles.

Ensuite a été lu le rapport du trésorier, constatant que dans le dernier semestre, 384 adhésions nouvelles sont parvenues à la société, et que cette année malgré des dépenses considérables faites pour donner de l'extension à la société et pourvoir d'une façon très confortable à l'installation de ses bureaux et à l'achat de son matériel, le capital a été augmenté de 5,620 fr.

Avant de clore la séance, on a procédé au remplacement des administrateurs démissionnaires dont le mandat était expiré. Ont été nommés vice-président honoraire M. Ducellier, administrateurs, MM. Clavelins, Naudin, Michaux, Rayski, Lebrun et Gustave Bernheim.

Au cours de la séance sur la proposition de M. Mallet, président, des remerciements sont votés à la presse qui a constamment aidé par sa puissante publicité, à l'extension de la Société.

— Une centaine de maîtres répétiteurs des lycées Louis-le-grand, Charlemagne, Henri IV, Fontanes, Saint-Louis, Vanves, Versailles et du collège Rollin, se sont réunis dimanche ; ils ont résolu de nommer des délégués pour étudier les réformes qu'ils voudraient voir apporter à leur sort par M. Paul Bert.

— Plusieurs journaux publient le récit d'une scène scandaleuse, qui vient de se passer à Paris, aux examens de l'Hôtel-de-Ville. Voici comment la rapporte un témoin occulaire :

« Cinq sœurs de la Providence passèrent également leurs examens oral. Lorsqu'est arrivé le tour des humbles filles de Dieu, notre homme s'est dit apparemment : « Paul Bert me guette ! » et il a changé d'attitude.

» De ridicule qu'il était, il est devenu tout à coup insolent, et, disons le mot, car il n'y en a pas d'autre qui exprime plus exactement notre pensée, lâche.

» Une des sœurs lisait. Le livre parlait de la Perse. Tout à coup, l'examinateur interrompt la lectrice :

» — Voulez-vous me dire ce que c'est qu'un sérail ?

» — Je ne sais pas, répond la sœur.

» — Qui ne sait pas ce que c'est qu'un sérail, mademoiselle ?

» La sœur garda le silence. L'examinateur ricanait, le public se tordait, et le bellâtre enchanté de son succès, continue :

» Parlez-moi du sultan, cela vous mettra sur la voie. »

« Cette fois, la sœur s'est mise à pleurer. »

Cet examinateur est assurément un cuistre grossier, aussi dépourvu d'éducation que de courage. Mais sa grossièreté ne déshonore pas que lui. Triste temps, triste mœurs, quand un homme investi de fonctions publiques, un juge même — car l'examinateur est un juge — peut impunément se jouer de l'embarras et de la délicatesse d'une femme ! Cela fait rire des jacobins, mais c'est une honte pour des Français. »

— VOL DE LETTRES CHARGÉES. — D'après une dépêche de Madrid, publiée par le *Standadr*, du 23 décembre, un employé de la direction des postes de Madrid a été arrêté parce qu'il avait dérobé et portait sur lui 170 lettres chargées; il a fait des aveux qui ont causé une grande émotion, vu qu'ils ont révélé l'existence d'une bande de voleurs qui enlevaient chaque jour à la poste les lettres adressées aux banques espagnoles ou étrangères.

Ils se servaient du contenu de ces lettres pour obtenir des acceptations de lettres de change et souvent répondaient eux-mêmes aux correspondants. On suppose qu'environ 4,000 lettres ont été volées. Le tribunal a fait arrêter un assez grand nombre d'individus, tant à Madrid que dans différentes villes de province.

— D'après les dépêches privées adressées aux journaux de Berlin, les victimes de la catastrophe arrivée dans l'église de la Croix à Varsovie, par suite de la fausse alerte d'un incendie, sont au nombre de 26 tués. Il y a 100 blessés.

Cette catastrophe ayant été provoquée par deux juifs qui crièrent « au feu ! » il y a eu des excès commis contre les habitants juifs, excès qui, le lendemain, ont été réprimés par la troupe.

— Les Cortès espagnoles se prorogeront du 30 décembre au 20 janvier. La municipalité de Madrid a remis à la Reine 5,000 pesetas pour les victimes du Ring-Théâtre de Vienne.

— Une collision a eu lieu sur la ligne du chemin de fer du Nord-Ouest, à la station de Brannelas, (Espagne). On compte plusieurs morts et de nombreux blessés, dont quelques uns grièvement.

— Un steamer employé au cabotage a sauté dans les docks de Westpoint dans la Virginie. Vingt ouvriers ont été tués et quatre grièvement blessés.

— Un bien triste accident est arrivé samedi dernier au manège de Besançon. Pendant une reprise un à-coup s'étant produit, M. Naudin, capitaine au 6e de ligne, a reçu un coup de pied de cheval sur la jambe gauche et a été désarçonné par la violence du coup. Quand on l'a relevé on s'est trouvé en présence d'une affreuse blessure. Le capitaine Naudin avait la jambe brisée, et, détail épouvantable, les os avaient percé les chairs, le pantalon et la botte elle-même La victime de cet affreux accident a fait preuve d'un courage héroïque, a demandé qu'on lui roulât une cigarette, et ne poussait aucun cri malgré les horribles souffrances qu'elle devait endurer.

L'amputation ne sera heureusement pas nécessaire.

— On mande de Liverpool, 22 décembre.

Le capitaine du *M. J. Foley*, arrivé de Charlottetown, rapporte que le 6, il a rencontré un canot avec 18 hommes de l'équipage du steamer *City of Bath*, de Bristol à New-York. Le second du *City of Bath* dit que ce steamer éprouva des gros temps après le départ de Bristol, le 17 novembre; le navire faisait eau et il perdait son gouvernail le 30. Le 3 décembre l'équipage abandonna le navire dans deux canots; l'un avec huit hommes chavira et quatre hommes se noyèrent. Quatre moururent d'épuisement dans le second canot : le capitaine et un homme sont morts après le sauvetage et le restant de l'équipage est entré à l'hôpital.

— Un incendie a éclaté hier à la Croix-Rousse, à Lyon, dans un pensionnat de demoiselles tenu par les dames Dubois et Prévost.

En quelques instants la maison était entourée de flammes, et les jeunes filles, affolées, appelaient au secours par les fenêtres. Les pompiers, accourus au premier signal d'alarme, appliquèrent des échelles contre la maison, et par leurs prompts secours purent conjurer tout malheur. Les dégâts sont évalués à 2,000 fr. Le feu s'était déclaré dans un appartement où l'on déposait les livres et les cahiers des pensionnaires.

Nous devons signaler un deuxième incendie au passage Primat, et dans une école communale laïque de filles. Heureusement les classes étaient désertes et les institutrices ont pu quitter promptement leurs logement.

— On écrit de Nantes, 27 décembre :

A l'occasion de la foire annuelle, des saltimbanques sont venus s'installer dans un terrain vague en face du théâtre des Variétés :

Vendredi, dans l'après midi, la femme d'un de ces saltimbanques, frappée d'un accès subit d'aliénation mentale, descendit toute nue au milieu de la rue. Des passants s'empressèrent de lui jeter un vêtement sur les épaules et de la faire remonter chez elle.

Pour éviter le retour de scènes aussi tristes, une dame Ravon, fut chargée de veiller sur la pauvre folle et commença aussitôt ses fonctions de gardienne.

Il faisait froid et la dame Ravon se mit en devoir de faire une flambée dans la cheminée. Mais le pétillement du fagot, la vue de la vive lumière firent sans doute sur le cerveau dérangé de la saltimbanque une impression violente, et, brusquement, elle saisit la dame Ravon, qui est une vieille femme, et la précipita la tête la première dans le brasier qu'elle venait d'allumer.

Puis elle reprit, à peine vêtue d'une chemise et d'un jupon, le chemin de la rue.

On devine l'épouvante de ceux qui vinrent les premiers en aide à la dame Ravon ; malheureusement il était trop tard et, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués, elle ne tarda pas à expirer.

Quant à la folle, elle a été d'urgence admise à l'asile des aliénés.

— Elle va bien la nouvelle Italie : Dans la pacifique localité de Mortara (Italie), le 17, vers 8 h. du soir, le receveur communal, M. Pierre Autelli a été trouvé assassiné dans son bureau. Le malheureux jeune homme a dû opposer à ses assassins la plus vive résistance. La caisse a été trouvée fermée, mais les clefs ont disparu, les registres brûlés et de nombreux billets de 5 fr. étaient épars sur le sol avec d'autres papiers. La justice informe et quelques arrestations ont déjà été faites.

Deux jours auparavant un vol de deux millions, a été commis, comme on sait, au préjudice de la Banque Fenzi de Florence. La questure avait inscrit sur son registre les renseignements suivants : « La maison de banque Fenzi dénonce à l'autorité judiciaire que le caissier général Benedetto Bosi a disparu dans la soirée du jeudi 15 courant, laissant un vide considérable dans la caisse. » A la suite de cette dénonciation un mandat d'amener fut lance contre l'employé infidèle On a certitude que, contrairement à un écrit laissé par lui, dans lequel il affirmait qu'ayant ruiné sa famille il se serait suicidé, il serait encore en vie. La précaution prise en emportant avec lui une somme de 800,000 fr. le prouve surabondamment.

L'UTILITÉ DE LA GYMNASTIQUE

La gymnastique n'est pas strictement un exercice hygiénique, un délassement, un plaisir, un réconfortant; c'est aussi une préparation très-utile et très-avantageuse à la vie militaire.

L'un des premiers actes du nouveau ministre de la guerre a été d'adresser aux chefs de corps la circulaire suivante :

Mon cher général,

L'armée ayant intérêt à recevoir des hommes possédant un commencement d'instruction militaire, il a paru utile d'encourager les effets des sociétés civiles autorisées, qui, à un enseignement spécial, ajoutent celui du tir et des exercices militaires.

En conséquence, lorsque ces jeunes gens, à leur arrivée au corps, présenteront un brevet d'instruction militaire, délivré par une de ces sociétés, leurs chefs directs pourront tenir compte de ce brevet, pour la formation des classes d'instruction des jeunes soldats, telle qu'elle est prescrites par la circulaire ministérielle du 31 octobre 1878.

Cette disposition sera portée à la connaissance des sociétés intéressées par l'intermédiaire de M. le ministre de l'intérieur.

Je vous prie, en ce qui vous concerne, de vouloir bien donner aux troupes sous vos ordres les ordres nécessaires pour en assurer l'exécution.

CAMPENON.

Cette circulaire établit en fait une coopération des sociétés de gymnastique avec l'armée; c'est une consécration qui leur amènera un nombre considérable d'adhésions.

En quel temps une organisation puissante et vigoureuse fut-elle plus nécessaire ?

Nous connaissons aujourd'hui, en quelques années, plus d'émotions, plus de desirs, plus d'espérances, plus de craintes, plus d'alarmes, plus d'ébranlements de toute espèce qu'il ne s'en accumulait pour nos aïeux dans tout le cours d'une longue existence.

Les variations politiques, l'instabilité des positions, le désir effréné de s'enrichir, les raffinements culinaires, le relâchement des mœurs, la dépravation des sens, la littérature immonde qui s'étale audacieusement dans nos rues, le théâtre hystérique ou inepte, dont la presse se fait, par camaraderie, la trop complaisante complice, tout cela transforme la vie actuelle en je ne sais quelle effroyable convulsion.

Aussi, dans les grands centres, l'espèce humaine meurt-elle d'épuisement.

Regardez autour de vous ; voyez les enfants, malgré les bonnes précautions, et les sirops dépuratifs, et les phosphates et le fer, et le quinquina et les viandes saignantes et les vins généreux, combien parmi ces chers petits êtres, notre espoir à tous, combien en trouvez-vous qui aient la santé et l'épanouissement normaux de l'enfance.

C'est à M. Eugène Paz que nous empruntons ce tableau trop exact, malheureusement, de notre état de fièvre et de nervosisme. M. Eugène Paz plaide chaleureusement la cause des sociétés de gymnastique:

« C'est aux hommes que nous nous adressons aujourd'hui, c'est aux habitants des grandes villes, aux travailleurs de la pensée, aux commerçants aux industriels, à tous ceux que broie chaque jour le progrès, rouage impitoyable ; c'est à ces victimes de la civilisation que nous faisons ce nouvel appel.

» Nous n'avons pas, s'écrie-t-on, le temps de nous promener ; le travail, les affaires, famille, les obligations mondaines absorbent tous nos instants.

» Mais ceci, nous le savons bien, et c'est pourquoi nous vous recommandons si fort la gymnastique, c'est-à-dire le *mouvement condensé*, ou si vous préférez, le moyen de dépenser en un quart d'heure autant de forces qu'en plusieurs heures de promenade, et de ramener ainsi l'équilibre dans votre organisme.

» On forme, et on a raison, des sociétés de bienfaisance mutuelle pour assurer l'homme contre le chômage, contre la misère, contre les accidents. Ne serait-il pas aussi nécessaire de fonder des sociétés de gymnastique pour s'assurer contre l'obésité, contre l'incapacité physique contre les maladies chroniques, contre cette sénilité précoce qui fait de l'homme un vieillard à l'âge où il devrait avoir sa grande et véritable entrée dans la vie ?

» La cotisation mensuelle des sociétés de gymnastique, aujourd'hui nombreuses dans notre pays, représente à peine le prix d'une entrée au bal, ou au spectacle, ou même d'une soirée au café, pour peu qu'on y fasse une partie de cartes.

» Ceux qui organisent et dirigent ces sociétés sont, à nos yeux des patriotes et des humanitaires de premier ordre, qui font, sans bruit et sans ambition, plus de bien que beaucoup de déclamateurs politiques de notre connaissance. »

***

Plus que personne, M. Eugène Paz a dû être satisfait par la circulaire du ministre de la guerre.

Avec une ardeur que rien n'a pu amortir, rien, pas même l'ingratitude, il a été le créateur ou l'inspirateur d'un grand nombre de sociétés de gymnastique. Ces sociétés sont aujourd'hui, avec beaucoup d'autres, réunis en une fédération dont il est le fondateur ; il a poursuivi avec une rare opiniâtreté la formation de la gymnastique scolaire; et il a eu pour soutiens M. Duruy, puis M. Jules Simon qui ont fait son éloge à la Chambre et au Sénat.

A l'occasion de l'obligation de l'enseignement gymnastique, M. Barthélemy Saint-Hilaire a dit dans son rapport au Sénat :

Je dois ajouter encore que, dans la ville de Paris, une foule de citoyens montrent un très-grand zèle et une très-louable ardeur pour la culture et la propagation de la gymnastique privée; parmi eux, on en compte un qui a contribué pour sa part à préparer tous les matériaux si utilement employés dans le décret du mois de février 1869; je veux parler de M. Eugène Paz, qui a déjà eu l'honneur d'être nommé à la tribune du Corps législatif par un de nos collègues et un de mes amis les plus chers, M. Jules Simon, de même qu'il avait été consulté et employé par M. Victor Duruy, alors ministre de l'instruction publique.

M. Paz, fondateur de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, a créé un gymnase que fréquente un nombreux public et qui rend les plus grands services en entretenant parmi les simples citoyens et parmi les adultes, l'habitude des exercices corporels réguliers.

Ce sont là de véritables titres de gloire.

LA JEANNETTE

Le représentant du *New York Hérald* à Paris, communique la dépêche suivante à l'*Agence Havas* :

« Saint-Pétersbourg, 18 décembre.

» Au moment où est arrivée la nouvelle de la découverte des matelots de la *Jeannette*, une expédition scientifique se disposait à quitter Pétersbourg pour aller explorer la rivière Léna à l'embouchure de laquelle ont atterri Melville et ses compagnons. Cette expédition partira ce soir à sept heures. M. Jurgens est chargé avec le mathématicien Eigner, des observations astronomiques et météorologiques. Un troisième membre de l'expédition, Alexandre Bunge, docteur en médecine, dirigera les recherches zoologiques, botaniques, etc.. L'expédition se composera en outre de onze soldats, dont deux sont des marins de Cronstadt, et les autres seront pris dans les troupes locales d'Irkutsk, l'expédition se rendra de Pétersbourg par Moscou à Nijni-Novgorod, où l'on se pourvoira de tous les objets et approvisionnements nécessaires, ainsi que de cinq traineaux destinés au transport des instruments et des provisions. De Nijni, l'expédition partira pour Irkutsk par Ékatérinenbourg ou Tomsk Au printemps proclain, elle quittera Irkutsk pour se diriger par la Léna, vers la mer glaciale Comme la limite des régions boisées se trouve à grande distance des bouches de la Léna, l'expédition devra emporter d'Irkutsk le bois nécessaire pour ses constructions et son chauffage; elle commencera ses travaux scientifiques le premier août 1882 et les continuera jusqu'au 1er août 1883.

Cette expédition est naturellement indépendante des trois expéditions qui, sur l'ordre du général Ignatiew emploieront les moyens les plus rapides pour arriver aux naufragés. Mais son programme donnera une idée des efforts qui ont dû être surmontés par les messagers qui ont apporté la nouvelle et des épreuves que traversent les naufragés, et qui ne finiront qu'à leur arrivée à Iakoutsk »

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

La réunion du Conseil des ministres

Paris, 27 décembre.

Le conseil de cabinet réuni ce matin, s'est occupé des promotions et des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Vingt-cinq croix ont été attribuées au ministère de l'intérieur.

Il se confirme que M. Hérold, préfet de la Seine, est nommé officier.

Une décoration a été accordée à la presse.

Le Conseil ne s'est pas occupé du message à adresser aux Chambres le jour de la rentrée.

M. Raynal a ordonné de pousser très activement les travaux des nouveaux bassins du Hâvre, 250,000 francs ont été accordés pour les travaux urgents.

La question du chemin de fer du Hâvre à Lille va recevoir une solution.

Les traités de commerce

Paris, 27 décembre, 10 h. 56 soir

M. Dilke, négociateur anglais des traités de commerce, qui n'était attendu à Paris que de main y est arrivé aujourd'hui dans l'après-midi.

Il a eu immédiatement avec MM. Gambetta et Rouvier une conférence qui a duré plusieurs heures.

La catastrophe de l'église de Varsovie est confirmée.

On ne compte pas moins de 261 morts et beaucoup de blessés; les victimes sont en grande majorité des femmes.

—

Le rapport du gouvernement sur le traité de commerce franco-italien a été distribué aux députés italiens; en voici la conclusion :

« Ce que nous venons de dire prouve, selon nous, que le traité du 4 novembre 1881, entre l'Italie et la France, a su concilier équitablement les intérêts et les aspirations des deux pays. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que l'équité et la facilité des échanges avec les autres nations, aidant au maintien de ces rapports, dont l'importance est si grande pour la conservation de la politique de paix et de civilisation, vers laquelle l'Italie tend de toutes ses forces.

» Vous verrez dans le traité que nous vous présentons, nous en avons la confiance, que les négociations ont été conduites de part et d'autre d'après les principes d'une juste réciprocité, dont il est toujours préjudiciable à une nation de s'écarter.

» Nous vous recommandons, en conséquence, de donner à ce traité une prompte approbation. »

Grave nouvelle

Nous recevons de notre correspondant la dépêche suivante :

« Rome, 27 décembre, 12 h. 30, soir.

» Des informations nous permettent d'annoncer que le comte Kalnoky, en passant par Berlin, a obtenu une entente complète entre l'Autriche et l'Allemagne, pour concentrer entre les mains de ces deux puissances tout le commerce de l'Orient et de l'Europe centrale au détriment de la France et de l'Angleterre. »

L'ambassadeur d'Italie à Paris

Rome, 27 décembre.

L'ambassadeur d'Italie à Paris sera nommé après la discussion du traité franco-italien.

Mouvement diplomatique

C'est aujourd'hui que le *Journal officiel* publie les décrets nommant M. le baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, et M. le comte de Chaudordy, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Mouvement préfectoral

M. Delmarès est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Tizi-Ouzou, en remplacement de M. Boyem, appelé à la sous-préfecture d'Oloron (Basses-Pyrenées).

M. Reynard est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Bougie, en remplacement de M. Delmarès :

M. Jouffred, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Milanais, en remplacement de M. Gomin, nommé sous-préfet de l'arrondissement d'Orleansville.

Inspecteur général de l'Instruction publique

M. Jacoulet est nommé inspecteur général de l'instruction publique.

Généraux de division

Sont nommés généraux de division : MM. les généraux de brigade : de Launay, en remplacement de M. le général Farre, placé hors cadre ; Duez, en remplacement de M. le général Garnier, admis dans la réserve ;

Bardin, en remplacement de M. le général l'Hériller, admis dans la réserve.

Un problème résolu

Nous lisons dans la *Vérité* :

« La *Neue Free Presse* vient de publier un article où elle affirme que M. Gambetta a pris la direction des affaires étrangères sur le désir formel de M. de Bismarck.

» C'est M. de Beust qui aurait servi d'intermédiaire

» La nouvelle donnée par la *Neue Freie Press* est d'autant plus digne d'attention que certains choix récents faits par M. Gambetta semblent contribuer à augmenter la vraisemblance qu'elle tire du caractère constant de la politique pratiquée par le chef de l'opportunisme.

» Nous devons même ajouter que la révélation de la *Neue Freie Press* explique seule la nomination, autrement tout à fait inexplicable, d'un ancien lecteur de l'impératrice d'Allemagne, comme chef de cabinet du ministère des affaires étrangères. »

Affaires de Tunisie

Tunis, 26 décembre.
(Arrivée le 27, à 4 h. 15 soir.)

Les malades sont journellement évacués de Tunisie sur la France.

Un asile pour les vieillards européens, un institut de garde-malades et une maison de haute éducation seront ouverts à Tunis dans le courant de janvier.

L'ancien cimetière catholique, situé au centre de la ville, quietait devenu un foyer d'infection, sera prochainement supprimé et remplacé par un nouveau, beaucoup plus vaste, qui sera placé hors de la ville,

M. le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

« La Goulette, 26 décembre.

» Amiral Conrad à ministre marine.

» La colonne Logerot, rentrée le 21 à Gabès, a dû partir le 24 pour Sfax. Le général ayant occupé Tedjrout, après un engagement heureux dans le Djebel-Meroud, a obtenu la soumission des Metmatas Gerouas et Beni Zid, dont la conduite avait été déterminée par le cheik des Beni-Zid dont je vous ai annoncé la capture.

» Cette pointe vers le sud a eu un résultat excellent, et sans elle Gabès eût été compromis après le départ de la colonne. Les Ouerguemmas, restant isolés, finiront par se soumettre.

» La *Reine Blanche* a dû partir le 24 pour Sfax. »

Les obsèques du général Berthaut

Les obsèques de M. le général Berthaut, ancien ministre de la guerre, ont été célébrées en grande pompe, à l'église Saint-Philippe-du-Roule. Une magnifique chapelle ardente avait été établie à la maison mortuaire, où le corps est resté exposé pendant une heure. Un prêtre de l'église Saint-Philippe-du-Roule priait près du cercueil. Le deuil était conduit par MM. Berthaut fils, tous deux capitaines, et les trois frères du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par le général Lecointe, gouverneur de Paris ; M. le général de Berkheim, président du comité d'artillerie, M. le général Brissonnet, président du comité du génie, et M. le général Lallemant, président du comité d'état-major.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt par un bataillon du 31e régiment d'infanterie de ligne, musique et drapeau en tête, un bataillon du 129e de ligne, une batterie du 13e régiment d'artillerie, un escadrons du 7e régiment de cuirassiers et un escadron de la garde républicaine à cheval.

Les troupes étaient sous le commandement du général Allon. L'assistance était très-nombreuse : nous avons remarqué M. le duc de Nemours, MM. les généraux de Mac-Mahon, Canrobert ; les généraux Boyer, Appert, Borel, d'Andlau, Billot, de Villers, Galliffet, Wolf, de Chabaud-Latour, Bataille, Lefebvre, etc. ; MM. le duc de Broglie, Brunet, Camille Rousset Guesneau de Mussy, E. Arago, Thirion-Montauban, etc.

Le Président de la République et le ministre de la guerre s'étaient fait représenter par deux officiers supérieurs. L'église était entièrement tendue de draperies noires et ornées de faisceaux de drapeaux. Un magnifique catafalque à colonnes se dressait dans la nef principale. La messe a été dite par M. l'abbé Chaulin, vicaire; l'absoute a été donnée par le curé de la paroisse. Après le service religieux, les troupes ont défilé devant le corps qui a été descendu dans les caveaux de l'église, en attendant l'inhumation définitive à Genlis (Côte-d'Or.)

La messe de minuit en Pologne

Varsovie, 28 décembre.

La catastrophe de l'église de la sainte-Croix qu'une dépêche vous annonçait avant-hier est confirmée.

Il y a 28 morts, 39 blessés grièvement et une centaine de personnes atteintes de contusions légères.

Guerre au clergé

Paris, 27 décembre.

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Paris a, sur les conclusions du citoyen Rouzé, rapporteur, rejeté six demandes d'indemnité de logement réclamées pour des desservants catholiques, des pasteurs et des rabbins : soit, au total 600,200 francs.

Voilà de quoi subventionner le prochain congrès révolutionnaire *socialiste*, ou payer les conseillers municipaux intègres et désintéressés qui administrent notre argent.

—

Après les catholiques les protestants.

On est très ému dans le monde protestant d'une sorte de coup d'Etat que préparerait M. Bert et qui briserait l'organisation actuelle de l'« Eglise réformée. » On avait déjà été frappé de la partialité de M. Flourens, s'associant aux pires attaques des protestants libéraux contre les protestants orthodoxes. M. Paul Bert a soin de continuer la faute du ministre auquel il a succédé, et M. Castagnary tient à achever les maladresses commises par son prédécesseur.

LE DISCOURS DU PAPE
et les nouvelles de Rome

Nous avons sous les yeux le texte du discours prononcé par S. S. Léon XIII aux cardinaux réunis au Vatican, pour lui présenter leurs hommages à l'occasion de la solennité de Noël. Ce discours, auquel nous faisions allusion hier en révélant la gravité, a le caractère de fermeté et de conciliation qu'on est habitué de trouver dans les paroles de l'auguste Chef de la catholicité.

En voici un passage :

« Tandis que nous prétendions, après les plus mûrs et les plus rigoureux examens prescrits par les lois de l'Eglise, à un des actes les plus solennels de notre autorité pontificale, on n'a pas craint ici, à Rome, pendant plusieurs jours et sous les yeux de tous, de tourner l'auguste cérémonie en dérision et en ridicule, d'insulter impunément la foi de tous les Romains et du monde croyant et de lancer à pleines mains, avec une sacrilège audace, les plus bas outrages et la boue contre notre personne, contre notre autorité et contre les nouveaux saints eux-mêmes.

» Cite indigne conduite se renouvelle à tout instant et sous le plus léger prétextes. Toutes les fois, en effet, que, plein de sollicitude pour le bien de l'Eglise, nous élevons la voix pour en soutenir les intérêts foulés aux pieds et en défendre les droits violés ; toutes les fois encore que, fidèle à la sainteté des serments que nous avons prêtés, nous réclamons, comme nécessaire à la liberté et à l'indépendance de notre pouvoir spirituel, le domaine temporel qui nous a été enlevé et qui à tant de titres et pendant plus de dix siècles, appartint au siége apostolique, des cris furieux, des injures, des menaces et des offenses sans fin s'élèvent contre nous.

» Si les catholiques s'émeuvent pour Nous et s'efforcent de faire prévaloir le droit qu'ils ont de voir l'indépendance de leur Chef assurée d'une façon stable et efficace, on les accuse aussitôt d'être des rebelles, ou des ennemis de l'Italie, ou des provocateurs de désordres. Si de pieux pèlerins, mus par une affection filiale, viennent à Rome pour apporter confort à Notre cœur paternel et pour faire profession de leur dévouement inaltérable, ils se trouvent souvent exposés aux insultes de la presse et aux violences de la populace. »

Comme nous le disions hier, les plaintes du Chef de l'Eglise catholiques, plaintes si légitimes et si loyales, auront un grand retentissement.

Voici, en effet, la dépêche que publie l'*Univers* :

« Rome, 25 déc.. 4 h. 25, soir.

» Le discours prononcé hier par le Pape a une gravité considérable, et ce qui le prouve, c'est que tous les diplomates présents à Rome en ont immédiatement télégraphié les déclarations principales à leurs cabinets respectifs.

» On a surtout relevé l'importance du passage où le Saint-Père parle des déclarations unanimes des évêques relatives à la situation du Pape. »

On voit combien nous avons raison de nous préoccuper de l'avenir, en ce qui concerne la question romaine.

Rome, 27 décembre.

Deux importantes lettres du pape paraîtront prochainement : l'une adressée à l'archevêque de Milan, l'autre à l'épiscopat italien.

27 décembre.

On annonce la nomination de M. Corti comme ambassadeur d'Italie en France. M. Corti est, on le sait, en ce moment accrédité à Constantinople.

D'un autre côté, on lit dans le *Popolo romano* :

« Quoique le gouvernement ne néglige pas de s'occuper du choix du nouvel ambassadeur à Paris et que la nomination de celui-ci ne puisse pas tarder, aucune décision n'a encore été prise à cet égard. »

L'incendie du « Ring-Theater »

Paris, 28 décembre.

Il y a eu représentation hier à l'Opéra en faveur des victimes de la catastrophe de Vienne et du naufrage de Boulogne.

La recette a été très-brillante. Elle a dépassé 70,000 francs.

Fin de l'incident austro-roumain

Bucharest, 27 décembre.

On affirme de source autorisée qu'à la suite des explications franches et loyales, données au cabinet de Vienne par le gouvernement roumain, l'incident austro-roumain est définitivement et complètement aplani. Les relations officielles entre les deux gouvernements sont déjà établies.

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier)

M. de Bismark et le Pape

Rome, 28 décembre.

Des avis de Vienne, adressés à l'*Agence Stefani*, ne croient pas que l'éventualité d'une action de M. de Bismark, relative à la question du Pape, puisse être considérée comme possible, ni même probable.

On ne peut ignorer à Berlin, ni ailleurs, que le gouvernement italien, interprète de l'opinion unanime du pays, admette jamais une immixtion internationale dans la loi des garanties.

M. Constans

Rome, le 28 décembre.

Le bruit de l'arrivée de M. Constans à Rome est démenti.

Les Bond-Holders

Constantinople, 28 décembre.

Le sultan a sanctionné une convention avec les banquiers de Galata, complétant entièrement l'arrangement, avec les *Bond-Holders*.

Les employés de préfectures.

Paris, 28 décembre, soir.

M. Waldeck-Rousseau est parti pour quelques jours en Bretagne.

Avant son départ, M. le ministre de l'intérieur a chargé le directeur de l'administration départementale et communale, de préparer un projet tendant à hiérarchiser le personnel des bureaux de préfectures et de sous-préfectures.

D'après le nouveau projet, les employés de préfectures, au lieu d'un avancement sur place, pourraient être appelés à des grades plus élevés, en passant d'un chef-lieu à un autre. Les caisses de retraites ne seraient plus alimentées par des subventions départementales ; il y aurait une seule caisse, administrée par l'Etat.

TRIBUNAUX

Le procès Guiteau. — Le procès Guiteau continue. Le prévenu est toujours très turbulent. Il insulte sans cesse les avocats et les témoins.

Choses & Autres

***

Deux portières causent devant la boutique d'un épicier.

— Vous savez, madame Gibou, qu'on va établir de nouveaux cimetières dans la banlieue, et même qu'on donnera 1,000 francs de pension à la première personne qui étrennera ?...

— Pas possible ! Eh bien ! vous verrez que ça tombera à quelqu'ud qui n'en aura pas besoin !...

***

Dans un dîner, chez M. de Calino, on cause de l'auteup de la *Henriade*.

— Pourriez-vous me dire, demanpe quelqu'un à son voisin, en quelle aunée est mort Voltaire ?

— Comment ?... Il est mort ?... s'écrie l'amphitryon... J'ignorais même qu'il fut malade.

***

Un soir de réveillon, du temps où M. Thiers était ministre, M. Vatout disait en riant à Louis-Philippe :

— A la place de Votre Majesté, je mettrais ce soir mes souliers dans la cheminée, pour voir ce que j'y trouverais demain matin.

— Oh ! c'est tout vu, répondit le roi j'y trouverais M. Thiers !

***

Deux petits enfants pauvres causent ensemble.

Ils ont les pieds nus, l'un dans une paire de sabots, l'autre dans de gros souliers.

— Qu'est-ce que tu voudrais, dit le dernier, que le petit Noël t'apporte ce soir ?

Le petit en sabots, avec un œil d'envie :

— Une paire de souliers !.. Et toi ?

— Moi, répond l'autre... une paire de bas !

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Réglements à à la maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Hâvre, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 28 décembre.

Cours de clôture de New-York du 27 décembre

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
1195	1202	1228	1249	1269	1284	1297	1308.

Ventes du jour : 180,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes deux jours : 58,